



Bera, Lacz, ha Libreto. Girdou lavaret gant: AN TOUR D'AUGERON

JOURNAL REGIONALISTE HEBDOMADAIRE de la BRETAGNE et des Bretons Emigrés. ABONNEMENTS: FRANCE 1 an 3 fr. 50, ETRANGER 5 fr. AVEC 'Ar Vro' Revue Mensuelle FRANCE 1 an 6 fr. ETRANGER 9 fr.

Ar Bobl

Rédacteur en Chef: F. Jaffrenou "Teldir"

"Evid ar Vro dre ar Bobl"

"Frankiz da beb Barn"

Rédaction et Administration Rue des Carmes, CARHAIX CORNOUAILLES. TARIF des INSERTIONS: Ann. et Récl., 10 lignes 0 25, Chronique Locale 0 50, En Echos 0 75.

Setu aze kankarted, (me lavar a dispac'herien, rag er porz ez euz, a drugare Doue, micherourien, a skiant ivez) setu aze dispac'herien hag a zo bet kresket o fao; bez o deuz war ar marc'had, ma kouezont klav, eun hospital euz ar re wella, hag hanter-bered epad ma vezont eno, evid ho zud. Da c'houde pemp ploaz war-nugen servich er porz o deuz eur paer beteg achu ho buez hag a chom eul loden anezig o greg hag o bugale war o lerc'h, ha c'hoaz e kriont hag e taolont dismegez war ar re a ro d'ezo kement a draou epad n'o deuz micherourien war gear ha war ar meaz, seurt ebet!

Ar re-ma koulskoude a labouroun hanter muioch egeto. Bretoune, ma c'henvreudeur, ne weloc'h ket deustu ez euz diou Franz e-lec'h unan; da eur re e roer pep tra, ha da eur re all n'etra. Brema avad, dre ma tie ho ganaded dont da c'houlou a-nevez ho moueziou, e klaskont ober eul lez nevez, evit rei da bep den hag a zo mevel peadra da veza, eur wech deuet d'an oad a dri-ugent vloaz; seladit mad: d'an oad a dri-ugent vloaz! Pebez glabouerie! Eun torch kolo kerc'h a dilefe beza bet sanket en ho ginou evit miret outo da lavaret eur seurt diotach.

Ouspenn pemzek ha pevar ugent war gant a vezo maro araok an oad-se. Nan, komzou goulo er c'hiz-se, n'o zelaoump ket, micherourien war gear ha war ar meaz a die beza laket en hevelep renk gant micherourien ar c'houarnamant, p'eo gwir ar re-ma o deuz ar frankiz da voti ha da ober sendikajou evel ar re all. Ne die beza kem ebet etre ar reuzeud euz an hevelep bro, pe me c'houlou perag int bet eat ar Vretonned da skuil o gwad evid ober euz ar Franz eur vro unanet.

Setu perag, goulenomp nerzuz, hag heb troidellat, diouz kement hini a en em lako war ar renk evit beza kanned er bloaz a zeu: Da genta — Daoust ha c'houi a zo gant ar Vretonned evit diouz o feiz, o lez hag o gizio? D'an eil — Daoust ha c'houi a c'houloune o ve an dud reuzeud euz ar Franz oll skoazellet, heb kement ebet etrezo? Ma ne douot ket kement-se d'eoec'h, ha ma ne douot ket oupen e talehint d'ho gear, kastit anezo da zutal burlu.

PER PRONOST.

Le Contrat du Travail

Il n'est sans cesse question de nos jours de d'organisations professionnelles, de syndicats, etc. Certains individus qui se proclament "socialistes" débitent boniments sur boniments aux ouvriers, et s'attribuent le monopole des efforts faits pour l'amélioration du sort des travailleurs, dont en réalité ils n'ont cure.

Que le syndicat soit une excellente chose, rien de plus certain, mais il ne faut pas perdre de vue que trop souvent l'ouvrier se laisse entraîner dans ces syndicats ouvriers, à tendance révolutionnaire, qui sont plus occupés à propager ou à fomenter la lutte des classes, qu'à chercher les moyens pacifiques et légaux pour améliorer le sort des travailleurs.

Les solutions absolues qu'on leur préche conduiraient au collectivisme, c'est-à-dire à la pire des servitudes. Il est en outre certain que la préface nécessaire et indispensable pour instaurer des réformes précieuses et durables, se trouve dans l'observation des lois morales.

Sans une foi sincère dans un idéal élevé, inutile de croire qu'on puisse travailler à établir le règne de la justice et de la fraternité: on est infailliblement condamné à bâtir sur le sable.

J.-M. SOLU.

Echos et Nouvelles

Le canton de Callac et la Poste. Le plus mal desservi au point de vue du service postal est assurément le canton de Callac.

C'est ainsi que nos journaux, qui partent de Carhaix le vendredi au train de 7 h. 10 en hiver, 7 h. 35 en été, pour la direction de Guingamp, ne sont souvent distribués dans les communes du canton de Callac que le dimanche à midi.

Nous aurions ne rien comprendre à cette chinoiserie postale, aussi préjudiciable à nos intérêts qu'à ceux de nos nombreux lecteurs du canton de Callac.

Pourquoi faire voyager nos paquets jusqu'à Guingamp, le vendredi soir, pour les retourner vers leur point de départ le samedi et plus souvent le dimanche? C'est ce que nous ne comprenons pas, et c'est à juste titre que nous demandons au Directeur des postes de C.-du-N. de faire descendre nos paquets du vendredi au train de 7 h. 40 en gare de Callac, ce qui leur épargnera d'inutiles promenades aux bureaux de Guingamp.

Berteaux débarqué, Etienne le remplace.

M. Berteaux, l'ambitieux agent de change, qui par on ne sait quelle fortune inespérée et qui ne se rencontre qu'en France, avait été hissé par la Casseroles Maconique jusqu'au ministère de la guerre, a été débarqué vendredi, ou plutôt à été mis dans l'impossibilité de conserver son portefeuille, auquel ses aptitudes ni ses qualités ne lui donnaient aucun droit.

Et voilà la vieille culotte ministérielle retapée.

Le futur Président de la République

On est informé dans les Chancelleries de l'Europe Centrale, qui, surtout avec l'appoint des influences considérables de l'ancien ministre de l'Intérieur, Monsieur Eugène Etienne, l'ouster qui compte le plus de sympathies dans tous les partis au Parlement, recueillera, dès le second tour de scrutin et à une énorme majorité, la succession de M. Loubet.

Le quart de place des officiers de réserve

Il est de nouvelle question d'accorder aux officiers de la réserve et de la territoriale le droit de voyager à quart de place sur les chemins de fer. Ceci dans le but d'augmenter l'attrait de la fonction et de multiplier le nombre des candidats.

Pierre ayant été secouru par Paul, songe à lui en témoigner sa reconnaissance. Pour ce faire, il puise dans la poche de Jacques.

L'agriculture à la Chambre

Si la Chambre n'a pas autre chose de mieux à faire, elle s'occupera sans peu de plusieurs questions intéressant l'agriculture. La Commission de l'agriculture fait des efforts pour faire venir en discussion les projets que voici, qui seraient abordés dans l'ordre dans lequel nous les présentons.

Warrants agricoles. — Fraude sur les engrais chimiques. — Taxe sur les «sommes assurées». — Constitution d'un «big-dé-famille». — Création de chambres d'agriculture.

La France se dépeuple

Les statistiques de M. Bertillon ne sont pas toutes réconfortantes pour les Français. C'est en vain que cet excellent M. Piot invite les Français à se consacrer à la repopulation. Il y a eu l'année dernière 818.229 naissances seulement dans ce pays. C'est le chiffre le plus faible que la statistique ait eu à constater.

Et comme les mœurs ne semblent pas près de changer, M. Bertillon devra longtemps encore enregistrer des chiffres alarmants.

Nos Députés

Les beautés du vote par procuration à la Chambre.

Parmi les députés qui ont voté mardi contre le ministre de l'Intérieur M. Simonet, député de la Gironde.

Or, au moment où l'on déposait pour lui un bulletin, M. Simonet recevait officiellement de M. Dujardin-Beaumetz, sous-secrétaire d'Etat, buvait à sa santé, l'assurant de son constant dévouement, et exprimait le vœu qu'il demeurât longtemps à la direction des Beaux-Arts.

Fantaisies anacardes

Sous ce titre, notre excellent confrère Le Finistère tourne en ridicule les farfouilles du Réveil du Finistère et de La Lanterne qui ont la sottise prétention de vouloir diriger ce pays, et même de parler en son nom, alors qu'ils ne connaissent même pas les premières notions de la topographie du département. Le Finistère précise. La candide Lanterne en est encore à croire que la préfecture du Finistère se trouve à Brest.

Nous faisons remarquer, il y a quelques jours, dit la casseroles Lanterne, combien il est imprudent de laisser à la préfecture de Brest un homme décrié par sa connivence avec la réaction antifrançaise.

Cet «homme» c'est M. Collignon, qui a eu le don de déplaire à la fouille attirée des judaïsants et des prussianisants. Mais M. Collignon est à Quimper et non pas à Brest.

De son côté, Joly ne semble pas plus ferré que Flachon: il appelle M. Louppe le «conseiller général de Saint-Ségat». Or, Saint-Ségat n'est qu'un petit bourg. M. Louppe est conseiller général du canton du Faou.

N'est-il pas risible d'entendre le ton de commandement autoritaire que prennent nos journaux lorsqu'ils disent: «Nous demandons la révocation de M. X...» Nous signalons le cas de M. Z..., etc.

Deux mots désignent ce genre particulièrement odieux: outrecuidance et dénonciation. Il ne relève que du mépris public.

Hostin répond à Brard

M. Brard, de Pontivy, dans un discours qu'il prononça à Ploërdut pour répondre à MM. Robic et de Boissieu, posa cette question saugrenue à ses auditeurs bénévoles: Sont-ce des patriotes ces «hermites bretons», ces régionalistes qui révent de nos jours d'offrir à l'Amérique Miss Roosevelt la succession de la duchesse Anne et qui ne tentent à rien moins que de séparer la nation bretonne de la nation française?

Voici ce que notre confrère Xavier Hostin lui répond dans sa Croix du Morbihan avec la fougue qui lui est coutumière: Alfred Brard, tu craches sur l'air...

En ce qui concerne les «régionalistes», vous faites le rôle de calomniateur gratuit: c'est encore un «carlin» d'arrière-boutique, payé pour mentir, qui a inventé la grotesque fable de Miss Roosevelt, et vous le savez bien. Il faut que vous méprisiez poliment les lecteurs de vos feuilles pour leur servir ce mensonge «mâtiné» de mauvais foi.

L'Union Régionaliste était à Vannes le 22 octobre pour célébrer un vrai patriote qui servait la France malgré les Dreuffes de la Cour de Charles VII, malgré les Bourguignons et les Cachons, que ressuscitent les Thalamas et les Hervés. Alfred Brard, tu ne comprends rien aux questions bretonnes ni aux Bretons; retourne en Auvergne, où l'on applaudit les gestes épileptiques.

Pour rendre tendre un vieux coq

Un journal mondain donne la recette suivante pour transformer un vieux coq en un succulent poulet de grain. Attraquez le sultan de la basse-cour, ingurgitez-lui un verre de fine champagne,

Rolland Pied-de-Fer

— Ah! je ne puis, reprit-il pour la troisième fois, Dieu m'a aidé, c'est certain, et je lui en rends grâce du fond de mon cœur. J'ai trouvé le courage dans l'accomplissement de mon devoir et la résignation dans la prière. Ma tâche est achevée, pourquoi prolonger une torture inutile?... Ma femme! mon fils! j'ai une femme! j'ai un fils! Je l'ai dit, tous le savent... Seigneur, mon Dieu, que j'aurais aimé tendrement le pauvre foyer où vous auriez mis pour moi le bonheur laborieux et modeste qui était le lot de mon père et de ma mère! Seigneur, oh! Seigneur! combien j'aurais aimé la pauvre famille que votre bonté m'eût donnée! ma femme, ma vraie femme, mes vrais enfants, mes fils et mes filles... Jésus souffrant! La peine n'était pas au-dessus de mes forces, puisque je l'ai supportée avec votre secours, mais j'ai tout dépensé à cela, jeunesse, énergie, espérance... je ne me repens point, mais je suis las, las jusqu'à l'agonie. J'ai travaillé tant que j'ai pu; j'ai conservé à la veuve, au fils de mon maître leur héritage intact, droits et richesses: je puis me reposer...

— Il s'arrêta et reprit presque aussitôt avec un triste sourire: — Pourtant je n'ai pas exécuté tout ce que j'avais promis; j'avais fait un serment de vengeance... Il y a si

longtemps! Gauthier a maintenant beaucoup d'âge, le remords a dû le punir, et Dieu pardonne l'oubli de ces serments. Si je laissais vivre ce vieillard... J'ai beau chercher en moi, je n'ai plus de haine... Il fut interrompu par l'entrée d'un valet annonçant qu'une femme étrangère, demandait à entretenir sans retard le chevalier d'Avagour. Rolland était accessible à tous; il ordonna qu'elle fût introduite.

C'était une femme au visage doux et bon, belle encore, bien qu'elle fût venue aux plus extrêmes limites de la jeunesse. Son costume était celui d'une paysanne aisée. Elle entra, et chercha le chevalier d'un regard oppressé. Rolland l'avait reconnue au premier coup d'œil.

— Anne Marker! s'écria-t-il. — Est-ce donc bien vous, Rolland? dit-elle. Jamais je n'aurais cru vous trouver si changé.

— Ceux qui ne m'ont point vu depuis douze ans ont peine à me reconnaître, murmura le coureur avec un amer sourire.

Puis il ajouta tout haut: — Anne, qui vous amène vers moi? ne seriez-vous point heureuse? Elle baissa la tête et fut quelques secondes sans répondre.

mais il faut me promettre de ne point punir mon mari.

— Est-ce Corentin qui est votre mari?

— Oui, monseigneur. — Parlez, Anne, je vous promets de ne lui faire aucune peine.

— Monseigneur ne partez point demain pour Rennes: voilà ce que j'avais à vous dire.

— Pourquoi?

— Parce que, sur la route de Rennes, un assassin vous attendra.

— Qui vous l'a dit?

— Celui qui le sait de science trop certaine.

— Et quel est l'assassin?

— Il y a la tête et il y a le bras.

— La tête...

— C'est Gauthier de Penneloz, commandeur de Kernef.

Rolland fit un geste de surprise et d'inédulité.

— Il est bien vieux, dit-il, et bien faible.

— Il a beaucoup de haine. La haine fait de l'or. L'or achète la force.

Rolland semblait hésiter; Anne ajouta à voix basse:

— Le bras de Corentin, mon mari est connu, à vingt lieues à la ronde comme le plus robuste. Le commandeur, dont il fut longtemps le vassal, ne l'a point oublié. Gauthier de Penneloz est entré l'autre jour dans notre pauvre demeure, il a pris à part Corentin. Je me suis éloignée, mais une voix intérieure m'a dit que le sort d'un homme qui est chéri et respecté dans toute la Bretagne, allait se décider. Je

suis restée à portée d'entendre; j'ai entendu et me voici venue, Monseigneur, pour sauver votre vie et celle de votre héritier.

— Arthur! s'écria Rolland impétueusement. A-t-il donc aussi menacé la vie d'Arthur?

— C'est surtout la vie du jeune comte de Vertus qui est menacée. De main, votre fils et vous, serez attaqués entre la lande de Hédé et les futaies de Goëlle.

— J'aurais voulu l'épargner, murmura Rolland qui se prit à parcourir la chambre à grands pas; mais, tant que vivrait cet homme, le sang d'Avagour serait en péril, et ma tâche resterait inaccomplie... Anne, je vous remercie, reprit-il à voix haute; je profiterai de votre avis.

— Dieu soit donc béni! s'écria celle-ci en joignant les mains.

Elle se dirigea vers la porte. Au bout de quelques pas, elle se retourna; une larme brillait à sa paupière.

— Rolland, dit-elle... pardon, si je vous nomme ainsi, Monseigneur; c'est un souvenir lointain et pur, que le respect a épuré encore, car je connais depuis bien des jours votre piété et belle histoire... Tout à l'heure, vous m'avez demandé si je suis heureuse; avant de vous quitter, cette fois pour jamais sans doute, je veux vous demander aussi: Êtes-vous heureux, Rolland?

Celui-ci secoua tristement la tête.

— J'ai fait mon devoir, dit-il.

primait noblement, parce que le fait d'avoir été un jour la fiancée d'un pareil homme avait attristé, mais relevé toute son humble vie. J'avais deviné cela. Vous m'avez fait une fois une grande douleur, Rolland... Monseigneur, je n'ai jamais cessé de prier pour vous.

Elle disparut à ces mots. Rolland s'était laissé tomber sur un siège et couvrait son visage de ses mains. Ce n'était pas Anne Marker qui troublait sa pensée, mais c'était la vue d'Anne Marker qui avait ressuscité en lui le souvenir enseveli depuis tant d'années.

— Je suis un paysan, pensait-il, j'aurais demandé la main d'une paysanne, c'était bien selon l'apparence, j'aurais été heureux comme tous ceux qui servent Dieu en travaillant pour gagner le pain de leur famille. Au lieu de cela, quel a été mon lot dans la vie?... J'ai bien fait, ah! j'ai bien fait, je le crois, je le sais! mais cette pauvre douce femme l'a dit: je souffre... mon Dieu c'est vrai, j'ai cruellement, j'ai terriblement souffert!

Une expression de douleur résignée était sur son visage, cet homme avait un vrai grand cœur. L'épreuve subie par lui dépassait les forces humaines. Le long effort d'un dévouement pareil au sien n'est dû qu'à Dieu, et ceux qui témoignent à Dieu une pareille abnégation sont des saints.

Rolland s'était jeté en effet, non pas en aveugle, mais en téméraire assurément dans les difficultés de sa situation présente. Il en avait mesuré les dangers, pesé les sacrifices, et il

tuiez-le ensuite. Plumez-le sans le vider, enveloppez le cadavre dans un linge imbibé de lait etc... entrez le pendant deux jours. Sous l'influence de la décomposition, le coq se ramollira de façon parfaite. Les deux jours écoulés, détachez le poulet et servez sur un plat bien chaud. Tous les convives louent la chair tendre de votre volaille. Ne vous voyez force, par exemple, de parler de petit enterrement, à cause de ses coeurs sensibles...

Lire la semaine prochaine dans Ar Bobl un article d'Yves Berthou sur La Croisade des Aveugles, et de Le Berre sur Un Livre de Duhamel.

Ar sizon dromenet, Kamb ar Saout, pe mar be gwel ganeoc'h Kamb ar Deputed, en Paris, he deuz digaset var an daol, evel heb bloaz d'ar c'houli-ma, Kallouar Budget, da lavaret eo ar peza douch Franz hag ar peza zispign Franz en eur ober bloaz.

Ar Budget a ve renket en fin ar bloaz arak ma komans; budget 1900 a vo votet en mizioù divoza 1905. Neubeud a silouantet zo hag a daol evez mad var gouc'her ar Tailleur, rag ken luet ha ken faoz e vezont pourvuila, ma 'z eo imposabl d'un den ar muia disket en em anaveout en o mesk.

Ar peza e vel an holl skler ha ber eo e kresk heb bloaz, heb bloaz rekiz, an tallou, ar gwirioù, ar c'houlibriou, an devojoul hent-bras, ar pantanoul ! Espernno ar paour koz koulz ha re ar pinvidik a red da gouf braz ar Perseptor ! Ar bemp loden dez leve ar Franzien, intentit mad, ar bemp loden a zo dastumet gant an Tailleur.

Chou peuz klevet konta dez an Deok gwech-all : an Deok a oa an deked loden euz al leveoñ hag ar madou, a roed neuz d'un duhentuil, d'un dudalliz ha da dud ar Roue.

Brema, dindan an derved Republik, hini ar Goukerien, an deked loden pa lavaran a zo douet da veza ar bemp loden !

An dud zo pinvidikaet, emezoc'h-hu, ar madou a zo kresket ; ha, akord, mez mar kresk ar c'houst ar dispignoul d'ho heul, pelec'h a ma an avantañ, pelec'h em avantañ ar Vretoned da veza troket eur roched louz evid unan vrein ?

En depute un tammik muioch evez da asperedet evid e genvreudour, an Aotrou Argeids, a zo pignet an deiz all er gador-gonz, hag en deuz diapaket eur bern giouri fur ha poullus divar benn Budget ar vro. Don na ziloue anezan ; ne oa ket eno eus hanter euz an deputed, ha ministr abed ne oa deut da grieved. Ha molen zo da ober muioch a oap deuz an dud ? N'euz ket, ketta ?

Dle ar Franz a zo kresket euz a 40 miliard en pemzek vloaz. An are'hanter e theer da vro-Saoz, d'an Alamagn, d'hon c'honolion hag all. An Interrest divarnan a rounker pada, hag evel ma kresk an amprest, an interest a da heul var greki. E lec'h krenna var an dispignoul, skolezoued, fonkocerien, soupedoued, a kresker ar c'houlibriou neu var gell ar silouant.

En departamantelou tosta deomp, Ministr, Côtes-du-Nord, Morbihan, evid henvel anezo dre o hanolion, an devojou kent-bras a zo bet kresket ar bloaz deuz a dri ha pevar gwechek. Pantanoul ar Goukerien, an veziñt muil pelec'h hervez ar foumache ha hervez ar chiff' afferou, moez douz priz a goust ar mekhanikou, ha deuz niver an dud implet en atelier. N'it ket da gredi a-val e vianhoù ho patant : kavel a vo mare po varo trukou ha kilidrolou evel da greski dez eun neubeud kilidrolou ho patant : var eur mestek-keriens, ze n'eo netra, var mil, var dek mil, ze zo kalz, hag an Deberien Vraz o deuz naon, naon atao.

Estoun eo gvelet na zo ket an dud eur vech bennag da lavaret : Hôla ! Avalec'h d'evr vandenn kanilloz a zo en Franz o deuz divar labour ha poan ar c'honverson, ar morour, ar perchen, ar micherour, hag a la varlerc'h kouffur an Archant evel Luôou var lerc'h an Tez.

Da vloaz, evid ar vot, lavaromp d'ar

gandidade, ru pe wenn : « P'eoc'h d'emp... ar mare gant ar vanech, gant ar vanech, gant miliard an litrou, ha... oar ! Komzit d'emp hirio deuz an impli oc'h o sonjal ober gant ar greski... a gason... ar perseptor ! »

« P'eoc'h d'emp... ar mare gant ar vanech, gant ar vanech, gant miliard an litrou, ha... oar ! Komzit d'emp hirio deuz an impli oc'h o sonjal ober gant ar greski... a gason... ar perseptor ! »

« P'eoc'h d'emp... ar mare gant ar vanech, gant ar vanech, gant miliard an litrou, ha... oar ! Komzit d'emp hirio deuz an impli oc'h o sonjal ober gant ar greski... a gason... ar perseptor ! »

« P'eoc'h d'emp... ar mare gant ar vanech, gant ar vanech, gant miliard an litrou, ha... oar ! Komzit d'emp hirio deuz an impli oc'h o sonjal ober gant ar greski... a gason... ar perseptor ! »

Au Parlement

Chambre des Députés. Séance du 10 Novembre. Démission de Bertheaux. La politique générale.

La séance de l'après-midi de vendredi 10, a été sans doute l'une des plus intéressantes auxquelles il nous fut donné d'assister depuis le jour mémorable où Syveton giffla la Délation sur la face d'André.

Ces pauvres ministres de la Guerre n'ont pas de chance vraiment ! Notre Bulletin financier de samedi annonçait comme probable la démission de Bertheaux ; la nouvelle était confirmée peu après. Voici comment les choses se sont passées.

Au début de la séance du 10, M. Isoard, député radical, désignant du doigt M. Etienne, ministre de l'Intérieur, s'écria : « Voilà le prisonnier de la Droite ». M. Etienne riposta vivement. M. Bertheaux se leva aussitôt et se retournant vers les députés assis au centre, il dit : « Je ne veux pas qu'on puisse continuer à dire que je suis leur prisonnier. Je préfère m'en aller. » Et sur ces mots, M. Bertheaux, qui paraissait encore plus nerveux que d'habitude, sortit de la salle des séances.

Il se rendit à la salle Casimir Pérrier, où ses collègues le rejoignirent et le supplèrent en grâce de rester. Mais Bertheaux refusa de revenir sur sa détermination. Il rentra à la séance et alla s'asseoir à son banc de député (sensations prolongées).

M. Rouvier monta à la tribune. Il expliqua la politique générale du cabinet actuel depuis sa constitution. L'Intérieur : séparation des Eglises et de l'Etat, loi militaire de deux ans, discussion sur les retraites ouvrières, maintien de la Paix. (Applaudissements).

M. Rouvier interpella sur la propagande internationaliste, qui devient de plus en plus exorbitante. M. Rouvier répondit que le gouvernement maintiendra le culte de la patrie. M. Jaurès présente une motion demandant qu'il soit sursis à cette interpellation jusqu'à ce que M. Bertheaux ait été remplacé.

M. Bertheaux s'explique. S'il est parti, c'est qu'il a été ému de voir le cabinet sauté par une majorité du Centre. C'est pourquoi il a décliné et ne s'est pas restitué au pouvoir. M. Ribot lui répond qu'il se trompe sur le sentiment des Libéraux à son égard. Ses amis et lui soutiendraient le ministère lorsqu'il sera un véritable gouvernement. Ils ne toléreraient pas l'anarchie.

M. Pelletan demanda au gouvernement de déclarer si oui ou non il veut gouverner avec la droite. M. Rouvier répliqua qu'il ne veut excoimenter personne. M. Bertheaux répond à M. Ribot qu'il se retire avec la conscience d'avoir fait son devoir.

Ordres du jour. La Chambre repousse par 372 voix contre 126, l'ordre du jour proposé par MM. Rouanet et Sembat et condamnant la politique équivoque du ministère. Un ordre du jour comptant sur le gouvernement pour voter la loi sur la Séparation est accepté par 310 voix contre 147.

M. Allard termine en disant que la majorité du cabinet Combes ne peut plus soutenir le cabinet Rouvier. Il n'est point, fort heureusement, besoin !

Séance du 13 Novembre. M. Flaudin demanda que l'avancement des magistrats soit dressé par un tableau confié aux soins de la Cour de Cassation. Ce système excluait les faveurs et empêcherait les injustices.

M. Guilloteaux interpella au sujet de la conduite de M. le Star, juge de paix de Pluvigner (Morbihan), qui a fait admettre son fils au vote alors qu'il n'était pas électeur. De plus, ce magistrat s'est permis de chanter l'Internationale en pleine gare, devant des soldats.

M. Chaumié répond que le fils Le Star n'a pas voté lorsque le maire lui offrit de lui présenter ses observations. Quant au second grief il n'a pas été prouvé.

M. Louis Martin réclame l'abaissement des frais de justice. L'ordre du jour est ainsi voté.

La Chambre, comptant sur le gouvernement pour livrer les magistrats à ne pas subordonner les décisions de la justice à des considérations politiques, passe à l'ordre du jour.

M. Chastenot parle en faveur des réformes judiciaires, particulièrement une refonte du système hypothécaire, et une loi établissant une plus grande publicité pour les Sociétés et entreprises.

M. Chaumié est d'avis de mettre à l'ordre du jour l'étude d'une nouvelle loi sur les sociétés commerciales.

Séance du 14 Novembre. L'ordre du jour appela le matin la suite de la discussion de la loi sur les retraites ouvrières, mais comme il n'y a que 10 députés en séance, elle est renvoyée.

Dans l'après-midi, on continue la discussion du budget de la justice. M. Bouvier signala les actes de forfaiture dont se rendent coupables certains tribunaux. M. Chaumié protesta.

M. de Dion interpella le ministre sur M. Paillet, procureur de la République à Nantes qui viola en sa personne l'inviolabilité parlementaire en lui montrant les menottes. M. Paillet, aujourd'hui commissaire du gouvernement, est assis à la droite de Chaumié. Plusieurs députés demandent qu'il soit expulsé. M. Chaumié couvre son subordonné et M. de Dion ne peut rien obtenir contre lui.

Cette discussion close, on vote les 6 premiers chapitres du budget de la justice.

Sénat

Séances des 9 et 10 Novembre. A ces séances, le Sénat entreprend la discussion sur la Séparation des Eglises et de l'Etat. Des motions tendant à ajourner le débat et présentées par MM. de Chamillart, de Cuverville, de Lamarzelle et Riou sont rejetées.

M. Gourju intervient aussi et trouve inadmissible le régime nouveau qu'on veut instituer. M. Clu. Dupuy présente à son tour la défense du Concordat, car, dit-il, quoique philosophe spiritueliste, il ne peut se résoudre à voir supprimer le culte parmi la masse. Au point de vue politique, la loi est également dangereuse, car après son vote, le clergé mènera avec plus de violence que jamais la lutte contre l'institution républicaine.

Séance du 13 Novembre. Le Sénat continue la précédente discussion. MM. Monis et de Las Cases ont une violente critique de la loi de Séparation.

Séance du 14 Novembre. A cette séance, M. Rouvier a fait la déclaration suivante au sujet des graves des ports.

« J'ignore si la grève générale des arsenaux se produira, mais je n'ai pas besoin de déclarer que le gouvernement tout entier n'admet pas que les ouvriers de l'Etat, appartenant à des services intéressant la défense nationale, puissent se mettre en grève. Si nous devons résister nous le ferons ; mais nous serons mieux armés pour résister si nous avons donné satisfaction aux demandes légitimes. » (Vifs applaudissements sur un grand nombre de bancs).

La grève générale des Arsenaux

Mardi. La grève générale a été proclamée lundi soir par les Bourses du Travail des cinq ports militaires français : Brest, Lorient, Cherbourg, Rochefort et Toulon, et à Paris, le 14 novembre.

Les ouvriers des Arsenaux ne se sont guère laissés influencer par la circulaire du Ministre de la Marine, affichée mardi, et disent que les grévistes seraient rayés des arsenaux. Cependant les grévistes ne sont pas nombreux à Brest : 500 sur 4,000 ouvriers. A Lorient, 600 sur 4,000. Dans les autres ports on compte, à Rochefort, 2,100 sur 2,800 ; à Indret, 230 sur 1,180 ; à Cherbourg, 200 sur 4,000 ; à Toulon, 6,100 sur 6,600. C'est à Toulon que la grève a pris les proportions les plus considérables. Deux escadrons et 200 gendarmes y sont arrivés et ne maintiennent l'ordre qu'à grand peine.

A Brest, 500 gendarmes sont arrivés mardi soir. Des réunions ont lieu à la Bourse du Travail trois fois par jour ; des orateurs révolutionnaires, des citoyens mêmes, prêchent la grève à outrance. Le syndicat indépendant, de son côté, multiplie ses appels aux travailleurs pour que ceux-ci continuent le travail sans se soucier des menaces. A Lorient, une manifestation a lieu mardi soir, qui a été rapidement dissoute par la police. Il est probable que la grève durera une dizaine de jours. Mais grâce aux mesures d'ordre les plus sévères, les meneurs n'obtiennent pas à la Révolution immédiate qu'ils désirent.

Le citoyen Roulier s'efforce à Brest de faire participer les ouvriers du bâtiment à la grève ; il y a réussi jusqu'à un certain point.

Au nom des Socialistes, MM. Allard et Ferrero, députés, se sont rendus mardi après-midi de M. Thomson, pour demander des explications au sujet des graves des arsenaux ; le ministre a maintenu ses précédentes déclarations.

Quand ils arrivent, on constate que les Arsenaux deviennent des centres de plus en plus violents de guerre civile ; un poignée de meneurs rouges suffit à entraver la liberté du travail de milliers d'ouvriers. Cependant s'il est des travailleurs favorisés, ce sont bien ceux des Arsenaux, dont la paye est très haute, qui ont droit à une retraite, et qui enfin ne travaillent que 8 heures par jour.

Les citoyens Bousquet et Lévy sont arrivés de Paris à Brest mercredi matin pour exciter le zèle des grévistes.

La grève continue à Brest et dans les autres ports, sans qu'on ait à noter d'incidents graves jusqu'à présent. A Brest, l'amiral Pélhau a fait afficher un ordre rappelant aux ouvriers que les grévistes seraient considérés comme ayant rompu eux-mêmes le contrat de travail et qu'ils ne seraient plus réadmis.

Par mesure d'extrême bienveillance il attendra jusqu'au jeudi matin 16 novembre. Les grévistes ont augmenté dans de notables proportions à Brest et à Lorient ; par contre ils ont diminué à Toulon.

Ils se sont rendus mercredi matin à la gare de Brest, en promenant le drapeau rouge ; une fusillade s'en est suivie, mais le drapeau n'a pu être saisi par les agents, un citoyen ayant réussi à le renvoyer à temps.

Une délégation de trois ouvriers de Cherbourg a été reçue par M. Thomson. Elle a proposé la réunion d'un Congrès général d'Ouvriers des Arsenaux qui discuteraient certaines propositions avec le ministre. Le ministre a répondu que si la grève cessait immédiatement il était prêt à rendre un rapport avec les délégués des Arsenaux.

De cette reculade, tirons une conclusion ; les gouvernements cèdent toujours devant l'action directe.

LA RÉVOLUTION RUSSE

L'insurrection à Cronstadt

La ville de Cronstadt que nos Marins considéraient bien porteur et avoir été l'alliance franco-russe, a été mise à feu et à sang par les révolutionnaires.

Une partie des équipages de la flotte de la Baltique a pris part à l'insurrection. Soixante-huit maisons ont été complètement anéanties par l'incendie ; 273 ont été partiellement détruites et plusieurs centaines ont été pillées.

On a relevé dans la ville, 1,300 cadavres, dont 1,450 d'insurgés. Dans la forteresse, le nombre des morts a été de 1,800.

Si ce chiffre on ajoute les noyés, le total des morts s'élève à environ 3,500. Quant aux blessés, le nombre dépasse 5,000. Le calme s'est rétabli dimanche ; la ville est occupée par les troupes, et l'état de siège a été déclaré.

Le Tsar a convoqué un conseil extraordinaire de ministres, sous la présidence de l'amiral Birloff, 4,600 marins et 9 officiers sont inculpés de trahison et de révolte. Les officiers seront fusillés, ainsi qu'un sur 10 hommes.

En Pologne : la loi martiale

Par ukase en date du 10 novembre, la loi martiale autorisant l'emploi de la force armée contre tous les Polonais, est proclamée dans tous les districts du gouvernement de Pologne.

L'autonomie Polonoise

De diverses contrées de la Pologne ont été adressés au comte Witte des déclarations concernant l'entière autonomie de ce pays.

Le comte Witte a reçu, notamment à la date du 11 une missive de Kalisz l'informant qu'à Pleszew d'une réunion tenue dans cette ville au milieu d'une affluente considérable, une résolution a été votée, déclarant que les seuls moyens pouvant permettre au pays de se développer normalement sont l'établissement d'une Constitution pour la Pologne, une entière autonomie législative et administrative, ainsi que l'autonomie dans l'enseignement et dans les droits électoraux ; et la convocation d'une Diète à Varsovie sur la base du suffrage universel secret et égal pour tous.

Un télégramme de Radom informe M. Witte qu'une réunion des habitants de la ville et des environs s'est prononcée en faveur de l'autonomie et a résolu de demander la convocation immédiate d'une assemblée constituante sur la base du suffrage universel égal pour tous.

ARMÉE

Convocations en 1906

Réserveistes et Territoriale. Seront convoqués en 1906 pour une période de 30 jours : Disponibilité de l'armée active (troupes

métropolitaines et troupes coloniales) :

1° Les hommes visés à l'article 23 de la loi du 15 juillet 1889, appartenant à la classe 1902 ;

2° Les hommes visés aux articles 21 et 22 de la même loi appartenant à la classe 1902 et pourvus du certificat d'aptitude à l'emploi de sous-officier de réserve qui auront fait connaître, avant le 1er avril 1906, au général commandant la subdivision de leur domicile, leur intention de concourir ultérieurement pour le grade de sous-lieutenant de réserve.

Réserve de l'armée active : 1° Les hommes des classes 1896 et 1899 de toutes armes et de tous les services du contingent métropolitain ; 2° Les hommes des classes 1896 et 1901 du contingent algérien et tunisien ; 3° Les hommes des classes 1895, 1896 et 1899 du contingent colonial.

Seront convoqués pour une période de trente jours : 1° Les hommes de l'armée territoriale des classes 1890 et 1891 appartenant aux unités de l'infanterie, de la cavalerie, de l'artillerie et du génie (sauf ceux des sapeurs-conducteurs) dont le centre de convocations pour les exercices du temps de paix est situé sur le territoire des régions des numéros pairs ; 2° Les hommes de l'armée territoriale de la classe 1890 appartenant aux trains des équipages, aux sections de commis et ouvriers, d'infirmiers militaires, aux compagnies de sapeurs conducteurs de génie.

Seront soumis à une revue d'appel qui sera passée dans les conditions indiquées par les instructions de 1901 : Les hommes de la réserve de l'armée territoriale appartenant à la classe 1885. Il n'y aura pas de revue d'appel en 1906 pour les hommes des services auxiliaires.

Les Elections de 1906 et la Loi Militaire

La loi de deux ans n'est applicable que le 21 mars 1906, soit un an après sa promulgation, exception faite pour certains articles qui entrent en vigueur tout de suite.

Les opérations de la révision ne pourront donc commencer que le 21 mars de l'année prochaine au plus tôt, au lieu du 20 février date ordinaire de cette opération.

Les élections pour la Chambre doivent avoir lieu le 6 et 20 mai. Il est d'usage de suspendre les opérations du conseil de révision pendant la période électorale, pour permettre aux candidats qui sont en même temps conseillers généraux de s'occuper de leur élection, ce en quoi ils seraient gênés s'ils leur fallait perdre le temps aux séances de révision. En outre, il est bon qu'en pareille occurrence les prélets ne quittent pas leur chef-lieu.

Done, l'année prochaine, les opérations de la révision devront être suspendues du 20 avril au 21 mai et ne pourront plus être étirées qu'au 14 juillet. Le temps matériel serait ensuite défaut pour opérer la répartition et le classement du contingent avant septembre, comme il est indispensable pour que l'incorporation ait lieu le 10 octobre.

Force sera de modifier la loi, et l'on annonce que le Parlement va être appelé à voter une mesure avançant la date de la mise en vigueur de la loi de deux ans.

Faisons remarquer que cela ne modifiera en rien la situation actuelle au point de vue de l'application réelle de ladite loi, qui, selon la volonté de ceux qui l'ont votée, ne doit produire son plein et entier effet que pour la classe 1905 appliquée en 1906.

Eternelle lutte

La question du séparatisme breton qui a été soulevée par nos ennemis, dans l'intention bien évidente de nuire au mouvement breton, nous remet en mémoire une page remarquable du romancier breton Paul Féval, dans La Louve.

En 1705, le puissant Louis XIV, fidèle à la politique persécuteur de ses aînés Louis XII, Henri II et Louis XIII, continuait sa guerre administrative contre la Bretagne, qui, malgré tous les déboires, persistait à espérer dans l'avenir. A ce moment il se forma en Bretagne plusieurs sociétés qui toutes visaient l'indépendance de la nation. On cite Les Compagnons du Silence (Breudeur ar Pevc'h) dans le Pays de Tréguier ; Les Brûteurs (An Tanerien) dans le Pays de Vannes ; Les Loups (Ar Bleiz) dans le Pays Rennais. Ces derniers avaient pour reine Valentine de Rohan, et pour chef un mystérieux personnage, nommé Polo, du bourg de Bouéx, qui s'était surnommé Le Loup Blanc.

Or donc, le vieux duc de Rohan, qui émettait des prétentions au trône de Bretagne, défia en combat singulier le comte de Toulouse, fils du roi Louis XIV. Laissons ici la parole à Paul Féval : « Rohan n'était pas le premier Breton qui eut conçu l'idée de ce jugement de Dieu entre la France et la Bretagne. En l'année 1628, le 29 octobre, lendemain du jour où la ville de la Rochelle

se rendit, le roi Louis XIII reçut un cartel de François Vincent Prélart, seigneur de Châtelaudren, qui le provoquait en combat singulier comme continuant la forfaiture de ses prédécesseurs, lesquels avaient traité et confisqué les libertés de la province de Bretagne.

Ce Prélart tua le cadet de Bryas, envoyé pour l'arrêter et put passer en Grande Bretagne.

Rohan ne devait pas être non plus le dernier. Un de ses voisins de la forêt de Rennes, Nicolas Tremi, seigneur de la Tremlais, vint à Paris du temps de la régence de Philippe d'Orléans, (en 1722). Le duc était en chasse dans la forêt de Villiers Cotterets ; Nicolas Tremi, assisté d'un paysan qu'ils nomment son écuyer, attendit le Régent devant la grille du château, et au moment où le prince entrait, entouré de ses courtisans, il l'assomma presque d'un coup de son gros gantelet de buffe, lancé en manière de défi. Nicolas Tremi finit ses jours à la Bastille.

Georges Cadoudal, cet autre Breton, vint à Paris provoquer Bonaparte, premier consul, en combat singulier et en champ-clos !

Les gens de Bretagne n'ont point usurpé leur réputation d'inébranlable constance. A l'heure où nous écrivons, il reste encore là-bas, vers les Montagnes Noires, et le long des rivages de l'ouest, des Bretons habités comme au XVIIe siècle, qui révent tout éveillés l'indépendance de la Bretagne. En 1832, le vicomte de L. accusé de révolte à main armée, répondit au Tribunal de Quimper « que la Duchesse Anne n'avait pu engager le Peuple breton par son mariage, qui était un fait personnel, » que « le droit de nationalité ne se prescrivant point, les prétentions du Roi des Français manquaient par la base même » enfin que « lui, vicomte de L. se déclarait prêt à soutenir partout comme toujours, même les armes à la main, l'indépendance de la Bretagne. »

L'histoire de notre vaillant Pays est pleine de faits d'héroïsme de ce genre. Malgré leur audace, nos aïeux ont été accablés par le nombre : le mariage d'Anne avait ouvert dans la citadelle une brèche enorme par laquelle l'ennemi a envahi la place. MEME-BRE.

Dao da Baotred ar Chaden !

Panével m'hon deuz aoun da feaza hon lennerien en eur zelc'henn da gozual dezou deuz eur tri pe bevar ganfard fentou e deuz kemeret an hano zoda « Baotred ar Chaden » hag a c'hoanta kas d'ho heul kanton Huelgoat holl a-bez, ni lavarfe c'hoaz meur a dra divar o fenn. Mez ne gollont ket evid goziz. Ar mail kenta pa vo anavezet reiz, an daou pe dri vaill all a vo anavezet e ive : rag « neb a zo kar a zo arvez. »

Dizakord a zao d'ha etre ar mailloù. N'eo ket ni a lavar, hi o-hunan eo. O klask eur mestr emont, eur Thoz bennag — eun Teuz kentoc'h 'ta ! — mez herve doare n'int ket deut a-benn da zilou an aeneval râl-ze c'hoaz. Eur mail a gawe d'euz a re mad en eur ziskleria en Eclatour mennoziou ha program ar genvreuzievez. Dal ! Eur mail all a ro d'ezan var e fri er Revell Kemper hag a lavar d'ezan krak n'eo nemed eur ginoaque. « Hennez, emezan, a neuz komz heb asantamant Paotred ar Chaden. Ar mail-ze a zo eur breur faoz, unan hag a o nasionalist arao ! » E maint o vond d'en em zibri !... Ober a rei an dud dez-ze evel ar menez bras a ve komzet dioutan en fablennou Lafontaine : eur menez a reza trouz, krena reza var he diaze, an dud a dro var dro a zonzje ganto e vije prestik eur darvoud spontus bennag er c'hontre... Mez na zeuaz netra dezof kar ar menez bras nemed eul Logodenn ! Evelse a raio Paotred ar Chaden. O program a zo eur program da ober trouz, da hada ravoll ha kasoni etre tud ar menez bro, evid gallout ober o c'heustouren ha pesketa en dour straitell. Evel al lapoued-noz, pere na garont nemed an denvalijen, Paotred ar Chaden o deuz aoun rag ar wirionez : Rouantelez ar Gevier Livet hag ar Promesaou Plour eo o hini.

Paotred ar Chaden Huelgoat a zo eun daou pe dri diskibl da Gomb koz, kouezet hag interet da viken dindan ar me-

toc'h eget dont ama heptan. Hag int holl da gousket. Bep a varc'h ha bep a iate had aour melen a ro ar Roue d'e viben antronoz. Hag int en hent, ha war rask avad. En eur c'hoaz hent, Nell a lavar :

— Deomp pehini en e bart e-unan. An hini kenta a zigouezo ama endro, iac'h hag amparg hag al lapous gantan, a raio eur groaz er mean-hir a zo ama er park 'tal an hent.

— A vezo great, eme Aoz hag Arz. Lezomp ar vreudour da vont pehini euz e d'ha, ha ni a heulo anezo : Aoz da genta, Arz da c'houde ha Nell da ziveza.

Aoz a ia, seder an tam anezan ; eur vaouez koz a zigouez ghtan. — An aluzen en han' Doue, emezhi. — Hir eo an hent am beuz da ober, ha tam re archant ebed n'am beuz.

— Evel a giri, paotrik keaz. Hag Aoz a ro kent d'e varc'h. Da zeg heur noz, e fell d'ezan diskiuza hag ez e an eun ti dister.

— Lojeiz a gavin ama ? emezan. — Ia, ia, hag evid neta c'hoaz, nemed rei a rafec'h teir reunen deuz ho marc'h d'in.

— A galoun vad, ha kant mar kirit. Ha roet a zo da zibri ha da eva d'ezan, ha mestrez an ti, eur plac'h koz, d'ezan :

— Da beleac'h emaoch o vont ? — D'ar Spagn da glask eul lapous aour a zo eno o choum en eur c'hastell kaer war lein eur menez sonn. Ma c'hellan kaout anezan, va zad a lakaio ac'honou da Roue.

— D'ar Spagn da glask eul lapous aour a zo eno o choum en eur c'hastell kaer war lein eur menez sonn. Ma c'hellan kaout anezan, va zad a lakaio ac'honou da Roue.

Feuilleton du Journal "AR BOBL" 5

Kontadennoù gwechall-goz-koz GANT VAN AR FLOCH

— Ma c'hounez hennez e vo red d'in rei d'ezan nouzou da bried ped sachad aour, ha va meroch da dareouduspenn. — Arc'hoaz vintin, livirit d'ezan dizec'ha... — Adarre ! Kollet out eta, p'eo gwir ne gavez seurt ebed ket.

— C'hoant laza anezan eo am beuz an taol-ma. Livirit d'ezan dizec'ha an elenen a zo dirag ho kastell. Goazed ho pezo e-kichen, ha pe vezo Magetpell e tal an elenen, hint a daolo arme-mil-lin war e benn, ha lazet e vezo, pe me en em groug.

Antronoz, ar Roue da lavar da Vagetpell : — Kea da zilic'ha an elenen a zo dirag va zi. Pa vezo great da labour, me a zigazo eun tok nevez d'la, rag dister awalc'h eo an tam boned trullek a zo ganez.

Ha Magetpell a la hag a zilic'ha an elenen. P'ema en traouñ touet-ou, mevelien ar Roue a stlap ar mean-mil-lin war e benn. An toull a zo e kreiz ar mean a zo braz awalc'h just e v'ebenn. Ha Magetpell a sonj d'ezan eo an tok nevez red d'ezan gant ar Roue.

— Bennoz Doue d'eooc'h, Aotrou Roue, evid ho tok nevez.

Ha touge a zo ennan gant e dok nevez. Sevel a ra ac'hano ar mean war e benn, hag eslammet eo ar Roue hag e wazed ivez.

An Dall-Sorser o teski kement-ma a laka eur gorden en dro d'e c'houzoug, hag a la istribill euz eur wezon.

Ar Roue, hen, a wel ne dal ket d'ezan, hag a lavar da Vagetpell : — Gwella den am beuz gvelet diskoaz eo te : Hag ar marehad hor boa great a zo gounezet ganez. Va meroch a zo re iaouank c'hoaz da veza dimenezet. Divozatoc'h az pezo anezhi.

— Annez a zo. — Da bouez aour a roin d'ed evid ma oamp en em gvelet. Divisk da dok ha kea war ar baskul.

— Di

Etude de M^r GUILLOU, notaire à Scaër
A VENDRE
DE GRÉ A GRÉ
La Ferme de KERANSCOL
en BOTSORHEL, et par extension en Serignac (Finistère) contenant environ 100 hectares 23 ares 18 cent.
Fermage annuel 1.100 fr. Bail finissant le 29 septembre 1910. Propriété d'avenir. Contrée giboyeuse.
S'adresser pour visiter au fermier, et pour tous renseignements à M^r GUILLOU notaire à Scaër.

Etude de M^r LANGIEN, notaire à Carhaix.
Vente par adjudication volontaire

Le Dimanche 10 Décembre 1905, à une heure de l'après-midi, M^r LANGIEN, notaire à Carhaix, procédera en son étude à la vente par adjudication aux enchères publiques des immeubles ci-après, en trois lots.
Au Village de RESTPARCOU, en la commune de POULLAOUEN
Premier lot. — Une Maison et une crèche. Mise à prix: 400 fr.
Deuxième lot. — Une pièce de terre labourable dite "Pars-ar-Feunteun", contenant 16 a. 10 c. — Mise à prix: 1.100 fr.
Troisième lot. — Un courtil nommé "Lars Pars-ar-Feunteun", contenant environ 5 a. 60 c. — Mise à prix: 300 fr.
Clause de réunion: Après adjudications séparées, les trois lots seront réunis en un seul pour une adjudication d'ensemble. On pourra traiter de gré à gré.
S'adresser: pour visiter les biens à M^r Langien, notaire, et pour avoir tous renseignements et traiter à M^r LANGIEN.

Etude de M^r LANGIEN, Notaire à Carhaix
VENTE
Par adjudication volontaire, le Dimanche 26 Novembre 1905, à une heure de l'après-midi, il sera procédé en l'étude et par le ministère de M^r LANGIEN, Notaire à Carhaix, à la vente aux enchères publiques d'un Corps de Ferme, situé au village de "Grens-Lausay" et dépendances, en la commune de Saint-Hermin, et exploité par les époux Jean Péron, moyennant 330 fr. l'an.
Mise à prix: 6.000 fr.
On pourra traiter de gré à gré avant l'adjudication.

A LOUER
Belle Maison et Verger
EN PLEIN RAPPORT
au KERGROAZ, en PLOUNÉVÉZEL
à proximité de l'hippodrome de Pennalan.
S'adresser à M^{me} Veuva VINCENT, Carhaix.
Carhaix, imp. LE GOAZIOU-JAFFRENOU.
Le Gérant: ETIENNE JACQ.

Cartes de Visite
ORDINAIRES ET DE LUXE
Différents Modèles
depuis 1 franc 50 le Cent
Imprimerie Le Goaziou-Jaffrennou
CARHAIX

ATELIERS D'ART BRETON
ELY-MONBET, propriétaire
PONT-AVEN (Cornouailles)
Cours de Dessin, de Modelage et d'Histoire de l'Art Breton
MEUBLES BRETONS
en tous genres

VINS
«La meilleure garantie pour vivre vieux c'est de Boire du Vin Vieux.»
Ainsi parlait Rabelais.
Une table sans Bon Vin est un Foyer sans Feu.
MÉFIEZ-VOUS DES VINS TRUQUÉS & COUPÉS!
Et pour être bien servis
Adressez-vous directement aux Propriétaires de Vignobles.
Monsieur Admar de MONTEIL à Saint-Etienne-du-Lisse
Castillon (Gironde)
Vous adressera franco en votre gare une barrique d'excellent Vin blanc de ses propriétés de Machecoulon près Saint-Pol, pour 95 francs.
et une barrique de Vin rouge, Médoc Supérieur, pour 120 francs.
Garanties sérieuses, Clientèle de confiance en Bretagne.

VARICES
Pour avoir un bas souple, solide, bon marché, vous allant bien, écrivez à M. CUMUNAL, 210 rue de Valenciennes, Paris, qui vous enverra ses derniers prix et la façon de prendre les mesures. — (Discretion assurée.)
poliglose donne secret pour guérir les enfants urinant au lit. Ecrire: M^{me} Burot, Chantenay (Loire-Inf^{re}).
AU PETIT BÉNÉFICE PERROT
Place de la Mairie, CARHAIX
Faïences, Porcelaines, Verroteries de Bohême et Venise; Louage de Vaisselle à prix réduits; Poterie, spécialité de Lampes.
CAFÉ. — CHICORÉE
Pâtes Alimentaires avec Primes
HUILES ET SAVONS.

GRAND HOTEL DE BRETAGNE
le plus rapproché de la gare
10, rue Victor Massé — LORIENT
TENU PAR
M^{me} LE CONTE-BOZELLE
Garages. — Confort moderne. — Téléphone: 65. — Bains. — Chambres noires. — Omnibus à tous les trains.

COMPAGNIE D'ASSURANCES "LE SOLEIL"
44, rue de Châteaudun, PARIS
INCENDIES, VIE et ACCIDENTS
Représentant: SAMUEL PALIERN, négociant en vins et spiritueux, à Gouville et Agent Général pour les cantons de Carhaix, Mûr-Carhaix, Rostrenen, Callac, Huelgoat et Châteauneuf.
Des Agents sérieux sont demandés.

Comptoir Agricole de Bretagne
Ch. MARÉCHAL
O. M. A.
Ingénieur Agronome, Professeur départemental d'Agriculture
Ex-Directeur de l'École de Laiterie des Côtes-du-Nord
21, Boulevard National à ST-BRIEUC



AVIS
Nous venons de nous adjoindre deux nouveaux magasins très importants qui vont entraîner un renouvellement général de notre installation.
A cette occasion, nous sommes heureux d'aviser notre clientèle que nous disposons d'un certain nombre d'instruments d'occasion à l'état neuf:
Des brabant DELAHAYE, imitation BAJAC, CANDELIER, etc. depuis 100 fr.
Des charnues RUD-SACK et des polysoes depuis 40 fr.
Des semoirs d'Ille-et-Vilaine, de la Mayenne, du Nord, depuis 100 fr.
Des tarares depuis 10 fr.
Des écremeuses, des barattes à des prix dérisoires.
Des moulins et des broyeurs de pommes depuis 65 fr.
Des presseurs tous systèmes depuis 100 fr.
Des cages et des vis de presseurs, etc. et tous autres instruments qu'il serait trop long d'énumérer.
Une visite aux magasins du COMPTOIR AGRICOLE DE BRETAGNE vous permettra de juger et d'apprécier ces véritables occasions.
Représentants du Comptoir à Carhaix: M^{me} V^e GUILLOU et FILS, sur le Château. Forge et Charronnage

Costumes Bretons
POUR HOMMES
COSTUME DE SCAËR
Noir et velours, ou noir et broderies, de 50 à 70 francs le haut de costume.
S'adresser à M. EVENOU, drapier à Scaër.
COSTUME DE QUIMPER
Bleu et velours, ou bleu, velours et broderies, de 50 à 70 francs le haut de costume.
S'adresser à M. MICHEL LAZ, tailleur au bourg de Coray.
Pour Bragou-Bras et Guétras, s'adresser à la Maison MORIN, de Quimper. Ces costumes sont ceux adoptés de préférence par les Bardes.

Articles de Mariage
FLEURS, BOUQUETS, BAGUES, NOUVEAUTÉS
Soieries, Draperies, Parapluies, Ombrelles
M^{me} Fony LARMET
Place de la Mairie
CARHAIX
GRAND CHOIX D'ARMES
COUTELLERIE
Nouvelles MACHINES à COUDRE AMÉRICAINES
DÉPOSITAIRE DES MARQUES HOWE GRITZNER
GARANTIE SÉRIEUSE
Vente à terme - Réparations

MARIE AINÉ
Place Emile-Souvestre et 1, Rue Pont-Notre-Dame
MORLAIX (Finistère)
Le Champagne "LA MOUETTE"
Ch. VOGÈLE
Propriétaire
MAREUIL-SUR-AY (Champagne)
Le Champagne "La Mouette" se recommande par sa finesse et sa qualité.
Se trouve chez MM. les Négociants en vins et spiritueux.

MORLAIX (Finistère)
Le Champagne "LA MOUETTE"
Ch. VOGÈLE
Propriétaire
MAREUIL-SUR-AY (Champagne)
Le Champagne "La Mouette" se recommande par sa finesse et sa qualité.
Se trouve chez MM. les Négociants en vins et spiritueux.

MORLAIX (Finistère)
Le Champagne "LA MOUETTE"
Ch. VOGÈLE
Propriétaire
MAREUIL-SUR-AY (Champagne)
Le Champagne "La Mouette" se recommande par sa finesse et sa qualité.
Se trouve chez MM. les Négociants en vins et spiritueux.

LE MEILLEUR FIL,
— LIN —
extra
60 mètres
Garantis
GRAND TEINT
L'ESSAYER C'EST L'ADOPTER
Le réclamer
dans toutes les bonnes merceries

Henri BAVARD
DENTISTE
2, Place Thiers, à MORLAIX
Visible tous les jours non fériés de 9 à 5 heures.
Le Lundi à Lannion.

Grand Hôtel de la Tour d'Auvergne
CARHAIX
J. ADAM, Propriétaire
Correspondance du Touring-Club Anglais et du Touring-Club de France.
Table d'Hôte à toute heure
Garage pour vélos; Fosses pour automobiles; Omnibus à tous les trains; Voitures de louage.
Brezonek a gomzer
ENGLISH SPOKEN
A very comfortable Hotel for travellers
Moderate fares

Grand Hôtel de la Tour d'Auvergne
CARHAIX
J. ADAM, Propriétaire
Correspondance du Touring-Club Anglais et du Touring-Club de France.
Table d'Hôte à toute heure
Garage pour vélos; Fosses pour automobiles; Omnibus à tous les trains; Voitures de louage.
Brezonek a gomzer
ENGLISH SPOKEN
A very comfortable Hotel for travellers
Moderate fares

Grand Hôtel de la Tour d'Auvergne
CARHAIX
J. ADAM, Propriétaire
Correspondance du Touring-Club Anglais et du Touring-Club de France.
Table d'Hôte à toute heure
Garage pour vélos; Fosses pour automobiles; Omnibus à tous les trains; Voitures de louage.
Brezonek a gomzer
ENGLISH SPOKEN
A very comfortable Hotel for travellers
Moderate fares

TOURCOING 1906 Exposition des Industries Textiles
Bretoned!
Pa iefet da Rouzon, diskennet da eva eur bannac'h ha da zibri eun tam boued en hostaleri
Prosper ROBERT
CAFÉ BRETON
55, Avenue de la Gare, RENNES
Evo wellet skrivet uz d'an ti en brezonek:
AMAN A ZO CHISTR HA KAFE MAD

Machines à Tricoter
De tous Systèmes
APPRENTISSAGE GRATUIT
Facilité de Paiement
M^{me} CORBEL
6, Rue Longue de Bourrette, 6
MORLAIX
(Voir les Modèles au Magasin)
Faïenceries Artistiques
ANCIENNE MAISON LE GOYAT
LEMOINE-DÉBORDÈS
SUCCESSION
24, Rue du Parc, QUIMPER
Faïences, Porcelaines, Verres et Cristaux. — Jouets. — Lampes et Suspensions. — Articles de voyage. — Meubles de salon et de jardin.

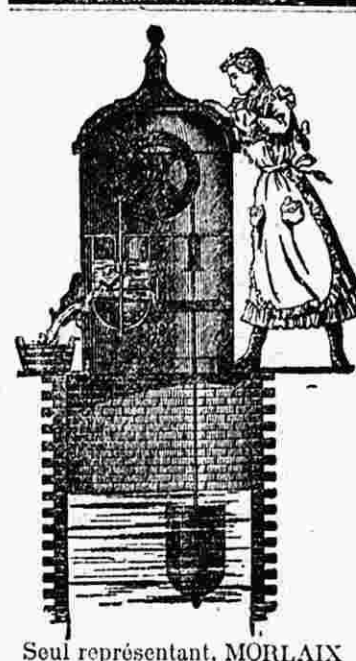
Machines à Tricoter
De tous Systèmes
APPRENTISSAGE GRATUIT
Facilité de Paiement
M^{me} CORBEL
6, Rue Longue de Bourrette, 6
MORLAIX
(Voir les Modèles au Magasin)
Faïenceries Artistiques
ANCIENNE MAISON LE GOYAT
LEMOINE-DÉBORDÈS
SUCCESSION
24, Rue du Parc, QUIMPER
Faïences, Porcelaines, Verres et Cristaux. — Jouets. — Lampes et Suspensions. — Articles de voyage. — Meubles de salon et de jardin.

Machines à Tricoter
De tous Systèmes
APPRENTISSAGE GRATUIT
Facilité de Paiement
M^{me} CORBEL
6, Rue Longue de Bourrette, 6
MORLAIX
(Voir les Modèles au Magasin)
Faïenceries Artistiques
ANCIENNE MAISON LE GOYAT
LEMOINE-DÉBORDÈS
SUCCESSION
24, Rue du Parc, QUIMPER
Faïences, Porcelaines, Verres et Cristaux. — Jouets. — Lampes et Suspensions. — Articles de voyage. — Meubles de salon et de jardin.

Machines à Tricoter
De tous Systèmes
APPRENTISSAGE GRATUIT
Facilité de Paiement
M^{me} CORBEL
6, Rue Longue de Bourrette, 6
MORLAIX
(Voir les Modèles au Magasin)
Faïenceries Artistiques
ANCIENNE MAISON LE GOYAT
LEMOINE-DÉBORDÈS
SUCCESSION
24, Rue du Parc, QUIMPER
Faïences, Porcelaines, Verres et Cristaux. — Jouets. — Lampes et Suspensions. — Articles de voyage. — Meubles de salon et de jardin.

Machines à Tricoter
De tous Systèmes
APPRENTISSAGE GRATUIT
Facilité de Paiement
M^{me} CORBEL
6, Rue Longue de Bourrette, 6
MORLAIX
(Voir les Modèles au Magasin)
Faïenceries Artistiques
ANCIENNE MAISON LE GOYAT
LEMOINE-DÉBORDÈS
SUCCESSION
24, Rue du Parc, QUIMPER
Faïences, Porcelaines, Verres et Cristaux. — Jouets. — Lampes et Suspensions. — Articles de voyage. — Meubles de salon et de jardin.

Albert HEURTAULT
41, Rue de Brest (près la Poste) MORLAIX
Entrepreneur de Travaux de Plomberie et Couvertures
Installation d'appareils électriques — Lumière — Sonneries — Téléphones — Paratonnerres — Sonneries à air.
Appareil éleveur d'eau pour puits profonds jusqu'à 100 mètres et plus. — Indispensable pour Communes, Fermes, etc. — Suppression des pompes et des puits ouverts. Eau toujours saine. Placement n'exigeant pas d'ouvriers spéciaux. — Réparations nulles. — Prix de l'éleveur complet 220 fr., compris transport à la gare la plus rapprochée de l'acheteur. — On peut voir l'appareil fonctionner dans mes magasins sur demande. — Références.



Seul représentant, MORLAIX

KAVET EO BET
ar gwella moien, an hini ar muia pratik, hag ar marc'had mata, evid para d'ar
Paz, Anouedadur, Klenvejou ar Skevent, Pistigou, Berr-Alan
Awalc'h eo kemer eur banne
SIROP CELTIQUE
pehini a zousa en eur ober eun devez d'ar gwasa krogajou paz.

Mammou a famill, pere, glac'haret, a zo en dizesper dre ma n'ellet ket gwellaat d'unan euz ho tud, kemerit kalon!
Redit da di an Apotiker, ha goulennit eur vuredad
SIROP CELTIQUE
Hennez a bareo zur ar c'hlanvour.
Ar Vuredad: 1 Skoed
En ti MOREUL, apotiker, LANNDERNE (Penn-ar-Bed)

ERWAN HERNOT
Kizeller Kalvariou
KROAZIOU HA MEIN-BEZ
War ar Men-Benevez
Ha war ar Marbr;
Bel Medaletmet
SEIZ GWECHE WARGUGENT;
RU LANNDRÈGER
LANNHUON
Kalvar Lanndrèger ha Kalvar ar Vretoned en Lourd a zo deul er-mez deuz T. HERNOT.
Demandez "UN KINA ST-YVES"
Bien se méfier des contrefacteurs
Un bon conseil! Prendre avant les repas un verre de "Kina St-Yves".
M. Ch. BARRILLON, négociant à Cette est le seul propriétaire de la marque "Kina St-Yves".
Seul dépositaire pour la Région
LOUIS COÏC
Marchand de Vins à CARHAIX

ERWAN HERNOT
Kizeller Kalvariou
KROAZIOU HA MEIN-BEZ
War ar Men-Benevez
Ha war ar Marbr;
Bel Medaletmet
SEIZ GWECHE WARGUGENT;
RU LANNDRÈGER
LANNHUON
Kalvar Lanndrèger ha Kalvar ar Vretoned en Lourd a zo deul er-mez deuz T. HERNOT.
Demandez "UN KINA ST-YVES"
Bien se méfier des contrefacteurs
Un bon conseil! Prendre avant les repas un verre de "Kina St-Yves".
M. Ch. BARRILLON, négociant à Cette est le seul propriétaire de la marque "Kina St-Yves".
Seul dépositaire pour la Région
LOUIS COÏC
Marchand de Vins à CARHAIX

SCULPTURE EN TOUS STYLES
Meubles Bretons
Jean KERAUTRET
3, Rue Gambetta, 3
MORLAIX (FINISTÈRE)
Menuiserie — Ebénisterie
"LES MUTUELLES DU MANS"
Assuransou eneb d'an Tan Gwall:
KEF SINDIKAJOU
Labouerien-Douar Franz
ENEB DA WALL ZARVOUDOU AL LABOUR-DOUAR
"MUTUELLES FRANÇAISES"
EVID AN AKSIDANCHOU
Assurans our ar Vreiz
H. DEBROISE
DIRECTOR EVID AR VRO MA
Er C'habused PLOUIAN
E-tal Montroulez
Goulenn a rer Ajanted gouest dre ar c'hontre.

SCULPTURE EN TOUS STYLES
Meubles Bretons
Jean KERAUTRET
3, Rue Gambetta, 3
MORLAIX (FINISTÈRE)
Menuiserie — Ebénisterie
"LES MUTUELLES DU MANS"
Assuransou eneb d'an Tan Gwall:
KEF SINDIKAJOU
Labouerien-Douar Franz
ENEB DA WALL ZARVOUDOU AL LABOUR-DOUAR
"MUTUELLES FRANÇAISES"
EVID AN AKSIDANCHOU
Assurans our ar Vreiz
H. DEBROISE
DIRECTOR EVID AR VRO MA
Er C'habused PLOUIAN
E-tal Montroulez
Goulenn a rer Ajanted gouest dre ar c'hontre.

Pianos -- Musique -- Instruments
A. DAVID
16, rue du Parc, QUIMPER
Avant l'arrivée des Nouveautés de la Saison
POUR 8 JOURS SEULEMENT
Solde de Musique
Partitions, Albums avec très forte remise sur les prix habituels.
Partitions complètes chant et piano reliées.
Mascotte 4 f. 50. Pré aux Clercs 3 f. 95.
Barbier de Séville 3 f. 50. Fille du Tambour-Major 4 f. 25 etc.
Musique pour tous les Instruments
ENTREPRISE DE BATIMENTS
et de Menuiserie
LOUIS BANIEL
ENTREPRENEUR
Rue du Pavé, CARHAIX
Priziuu izel. — Labour vad

Pianos -- Musique -- Instruments
A. DAVID
16, rue du Parc, QUIMPER
Avant l'arrivée des Nouveautés de la Saison
POUR 8 JOURS SEULEMENT
Solde de Musique
Partitions, Albums avec très forte remise sur les prix habituels.
Partitions complètes chant et piano reliées.
Mascotte 4 f. 50. Pré aux Clercs 3 f. 95.
Barbier de Séville 3 f. 50. Fille du Tambour-Major 4 f. 25 etc.
Musique pour tous les Instruments
ENTREPRISE DE BATIMENTS
et de Menuiserie
LOUIS BANIEL
ENTREPRENEUR
Rue du Pavé, CARHAIX
Priziuu izel. — Labour vad

Magasins d'habillements pour Hommes, Jeunes Gens et Enfants.
AU PHARE -- MORLAIX
MAISON DE CONFIANCE
Vendant à prix fixe et le meilleur marché
GRANDE MISE EN VENTE DES ARTICLES D'HIVER:
Vêtements Complètes | Vêtements Imperméables
Pardessus | Peaux de Biques
Pélarines | Vestons et Pantalons Cuir
Vestons | Couvertures de Voyage
Pantalons
CHEMISERIE, CHAUSSURES et CHAPELLERIE
GRANDE CHEMISERIE PARISIENNE
Place Thiers, MORLAIX
GRANDE MISE EN VENTE
des Fourrures et des Confections pour Dames et Enfants
HAUTE NOUVEAUTÉ
Rayon spécial de Ganterie, Bonneterie, Lingerie

MORLOGERIE, BIJOUTERIE, ORFÈVRE
ARTICLES DE FUMEURS
Spécialités de Montres de Besançon
VENDUES AU PRIX DE FABRIQUE
J. HARDY
12, Rue Gambetta, MORLAIX
Pipes en Bruyère à la Marque (BRUK BREIZ)
Montres en Argent pour Hommes et pour Femmes depuis 15 fr.
MONTRES EN NICKEL DEPUIS 5 fr. 50
Réveils Matin et Articles pour Mariage
PENDULES DE CHEMINÉES ET TABLEAUX EN TOUS GENRES

J. QUÉRÉ
CHIRURGIEN-DENTISTE
De la Faculté de Médecine de Paris
De 9 heures à 5 heures tous les jours
15, Place Thiers, MORLAIX
ALL. — An Aotrou Quéré a warrant para d'oc'h ar honn dent, n'euz ket a forz pegeit zo a zoufrac'h deuz outan.
DEMANDEZ PARTOUT
Le Quinquina St-Denis
Le meilleur des aperitifs toniques à base de vins vieux de Grénaiche
Plusieurs médailles d'or et d'argent
DENIS AUFFRET
FABRICANT
Vins, Spiritueux et Cidres en Gros à PLEYBEN (FINISTÈRE)

Fonderie et Ateliers BOULLÉ
Boulevard National, SAINT-BRIEUC
VALLÉE FRÈRES, INGÉNIEUR E. C. P. Suc^r
Nouveau broyeur d'ajonos à 2 coupes
Modèle 1905, h. s. g. d. g.
Catalogue Franco sur demande

